



Un prix européen pour la Voie Verte des Gaves !



CONTACT PRESSE

Emmanuelle BÉGUÉ / Sandrine LOPES

**Syndicat Mixte pour le Développement Rural
de l'Arrondissement d'Argelès-Gazost**

4 rue Michelet
65100 Lourdes

Tel : 05.62.42.64.98
Fax : 05.62.42.63.59

contact@smdra.fr

www.valleesdesgaves.com



SMDRA

SOMMAIRE

1. Qu'est-ce que le Prix Européen des Voies Vertes ?.....p.3
2. La Voie Verte des Gaves.....p.4
3. Une Voie Verte appréciée des usagersp.6
4. Les projets pour 2010p.7

Qu'est-ce que le Prix Européen des Voies Vertes ?



European Greenways Award 2009

Ce prix a pour objectif de promouvoir des exemples de bonnes pratiques dans le domaine des voies vertes et d'encourager le développement qualitatif de ces nouvelles infrastructures ouvertes au public partout en Europe.

Créé en 2003, il se tient depuis tous les deux ans et cette 4ème édition s'est achevée lors d'une cérémonie officielle en Belgique le 9 octobre. Deux catégories étaient proposées aux candidats en 2009 : « mobilité » pour les voies vertes urbaines et « développement durable et tourisme » pour les voies vertes plus rurales.

L'Association Européenne des Voies Vertes agit pour le développement des Voies Vertes en Europe. Elle regroupe des associations, des collectivités locales, des administrations d'Etat ou de Région, et des personnes à titre individuel.



Les objectifs principaux de l'Association Européenne des Voies Vertes (EGWA), fondés en janvier 1998, sont de faire l'inventaire, de promouvoir et d'encourager le développement des infrastructures désignées sous le nom de Voies Vertes, qui sont utilisés en tant qu'itinéraires non motorisés (sans voitures).

Retour sur le concept de Voie Verte

Définition des voies vertes telle qu'elle figure dans la Déclaration de Lille (12 septembre 2000) :

“ Voies de communication autonomes réservées aux déplacements non motorisés, développées dans un souci d'aménagement intégré valorisant l'environnement et la qualité de vie, et réunissant des conditions suffisantes de largeur, de déclivité et de revêtement pour garantir une utilisation conviviale et sécurisée à tous les usagers de toute capacité. A cet égard, l'utilisation des chemins de halage et des voies ferrées désaffectées constitue un support privilégié de développement des voies vertes.”

La caractéristique des voies vertes est d'offrir à un très large public l'accès à des infrastructures de circulations douces, offrant notamment les caractéristiques suivantes:

- Confort de parcours, accessibilité et sécurité puisque autonomie par rapport au trafic automobile,
- De ce fait, utilisables par tous, à pied, à vélo, en roller, en fauteuil roulant, à cheval,...
- Services rendus aux usagers proposés le long des voies vertes (relais vélo, information, liaisons avec les autres modes de déplacements et transports publics,...).

Les voies vertes constituent des voies de communication attrayantes et conviviales de par leur spécificité. Elles ont un impact positif dans de nombreux domaines, et notamment :

- L'essor des déplacements non motorisés pour les trajets quotidiens, de loisirs et de tourisme, tendant à réduire les effets de pollution de l'air et de congestion des villes,
- La conservation des paysages et des milieux naturels et la réhabilitation du patrimoine local et sa valorisation
- Le développement économique, social et touristique incluant des régions défavorisées ou des quartiers à revitaliser
- La découverte et l'éducation à l'environnement des espaces urbains et naturels
- la valorisation des terroirs et territoires, urbains, ruraux et du patrimoine culturel (art, gastronomie, artisanat,...) et des espaces naturels traversés...

L'idée de la Voie Verte des Gaves est née lors de la fermeture définitive de la voie ferrée Lourdes-Soulom qui allait avoir un impact négatif sur les vallées. En 1996, le SMDRA se porte maître d'ouvrage de ce projet et la Voie Verte est inaugurée le 1er juillet 2000. Le SMDRA est depuis propriétaire et gestionnaire de la Voie Verte.

Cette voie verte constituée d'un axe centrale bitumé de 2,5 mètres de large est ouverte aux piétons, aux cyclistes, aux rollers et aux personnes à mobilité réduite. Elle est reconnue par l'Association européenne des voies vertes (AEVV) et a obtenu en 2005 le label Tourisme et Handicap pour les handicaps mental, moteur et auditif. Ce label valable cinq ans devra être renouvelé en 2010.

→ Accessibilité :

La Voie Verte a été la première Voie Verte de France à être labellisée « Tourisme et Handicap » (label initié par le Ministère délégué au tourisme) et ce pour trois handicaps : mental, moteur et visuel. Cette labellisation a pu être obtenue grâce à des aménagements de sécurisation et d'amélioration de la Voie Verte en 2004. La qualité de son revêtement et sa sécurité sont également appréciés des locaux, utilisant régulièrement la Voie comme un véritable mode alternatif de déplacement.

→ Respect de l'environnement :

La Voie Verte des Gaves est l'application concrète d'une nouvelle conception de la circulation. Le développement de la Voie Verte correspond à un intérêt croissant pour les moyens de circulation dite douce. Les engins motorisés y sont interdits.

La Voie Verte des Gaves favorise ainsi la découverte de la nature et son respect. Dans cette optique, le SMDRA depuis le début de l'année 2009 a restreint l'usage des produits phytosanitaires dans l'entretien des abords de la Voie pour privilégier des techniques plus respectueuses de l'environnement.

→ Valorisation du territoire :

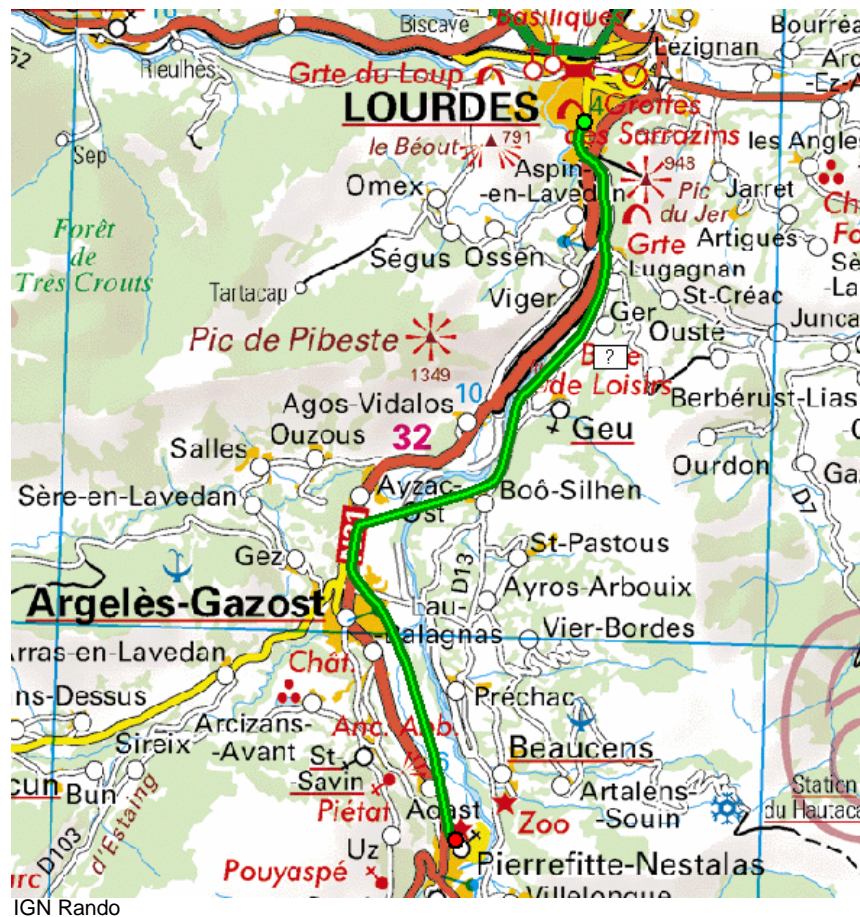
Le paysage est caractérisé par la diversité et la beauté de ses sites naturels mêlés harmonieusement aux sites façonnés par les activités humaines. Cet atout procure aux Vallées des Gaves une forte attractivité paysagère et de ce fait touristique.

La Voie Verte apparaît comme une voie d'accès privilégiée à ce territoire et la signalétique a pour objectif d'inciter les usagers à découvrir et visiter les villages traversés ainsi que les sites incontournables.

→ Promotion des activités sportives et de loisirs :

Enfin, cette Voie Verte est un équipement très prisé des fédérations, associations et clubs sportifs. Depuis sa création, de nombreux évènements sportifs ont été organisés que ce soit pour les rollers, la course à pieds, le cyclisme, les vélo-manuels et le prochain évènement programme en octobre 2009 sera le championnat de France de rollers (marathon et contre-la-montre).

Tracé de la Voie Verte :



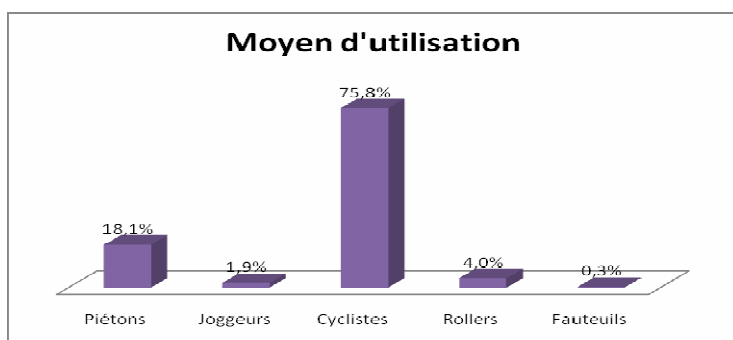
Caractéristiques techniques :

- > Longueur : 17km + 1km d'extension à Lourdes réalisé en 2008
- > Dénivelé maximum au global : 26 mètres
- > Largeur minimale de la surface roulante : 2 mètres
- > Largeur minimale de la surface piétonne : 1 mètre

Une Voie Verte appréciée des usagers :

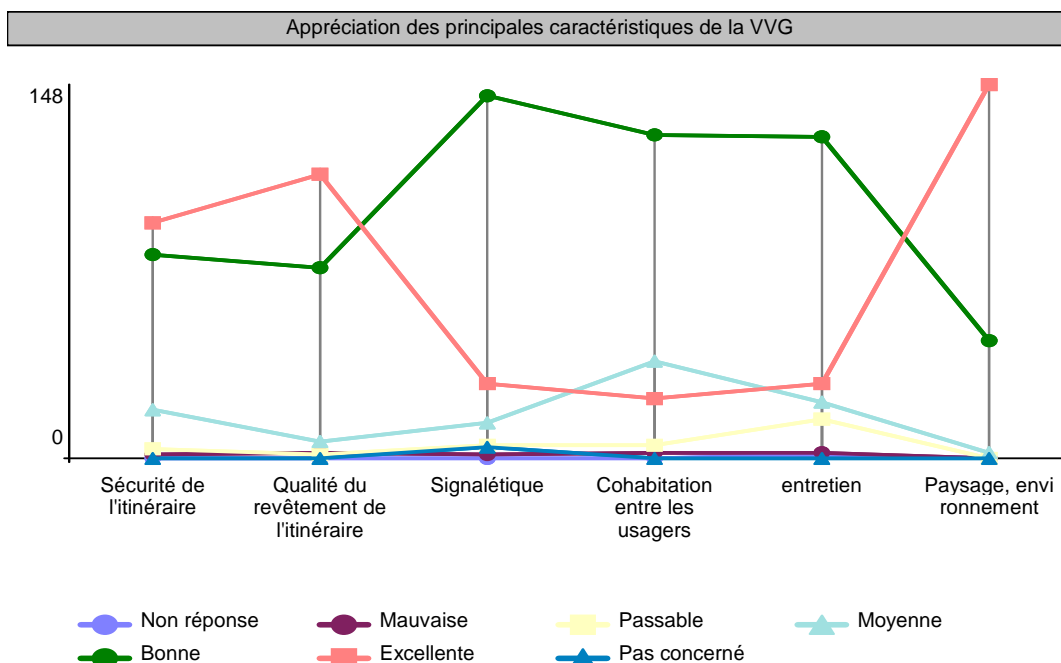
Durant l'été 2009, le SMDRA a fait appel à Rémy Castaignau (étudiant en Master Management du sport, loisir et du tourisme) afin de réaliser une enquête de terrain auprès des usagers de la Voie. Il s'agissait de connaître plus précisément les usagers, leur fréquentation et leur appréciation de cet équipement. L'objectif étant d'améliorer la Voie Verte et de répondre aux besoins de son public.

Cette étude a tout d'abord permis de déterminer la fréquentation annuelle de la Voie Verte qui est d'environ 140 000 personnes. Ces usagers sont à 80% des locaux même si une part importante de touristes l'utilise (13%).



C'est en grande majorité un usage de loisir et détente (63%) et la plupart des déplacements se font à vélo (75%). Les piétons représentent tout de même 13% des usagers. La Voie Verte est également très utilisée par les rollers et les vélos manuels également grâce à son revêtement adapté.

L'enquête qualitative a révélé que la Voie Verte est un équipement très apprécié pour de nombreuses raisons : son environnement naturel, sa signalétique, la qualité de son revêtement et la sécurité. Globalement, les usagers jugent cet équipement excellent à 64% et bon à 35%.



Cette étude nous permet donc d'avoir des éléments précis quant aux attentes des usagers qui relèvent pour la plupart des équipements autour de la Voie Verte (installation de poubelles, de toilettes, mise en place de tables de pique-nique...)

L'adaptation de la signalétique en 2010 est une première étape à l'amélioration de ces aménagements.



Les projets pour 2010 :

La Voie Verte des Gaves fêtera en 2010 ses 10 ans d'existence et le SMDRA souhaite préparer au mieux cet évènement grâce à différentes actions.

→ **Renouvellement de la signalétique touristique** : la priorité est aujourd'hui d'améliorer les équipements qui longent la Voie Verte et notamment les panneaux d'informations générales et touristiques. Installés en 2000, ces panneaux sont détériorés et ne répondent plus aux besoins des usagers et ne sont pas adaptés aux personnes en situation de handicap visuel.

Le SMDRA a donc souhaité travailler sur une nouvelle signalétique touristique, plus respectueuse de l'environnement et adaptée à tous les handicaps. L'objectif étant d'obtenir en 2010 la labellisation Tourisme et Handicap pour toutes les formes de handicap. Ce projet a commencé en septembre 2009 et aboutira à la pose de la nouvelle signalétique en mars 2010.

→ **Amélioration générale des équipements** : panneaux routiers, amélioration de l'enrobé, ajout d'équipements. Comme chaque année, le SMDRA mène une campagne d'entretien de la Voie Verte et de ses abords. Outre l'entretien régulier, priorité sera donnée en 2010 aux panneaux de sécurité routière et à la réparation de certaines parties de l'enrobé. Le SMDRA envisage également l'installation de nouveaux bancs et tables de pique-nique afin de répondre au mieux aux besoins des usagers.

→ **Réduction de l'usage des pesticides** pour l'entretien des abords de la voie : suite à une année test dans l'entretien des espaces verts en utilisant moins de produit phytosanitaires, le SMDRA sous l'impulsion de son service environnement a défini de nouvelles méthodes d'entretien pour 2010. Des zones sensibles sur le plan environnemental (cours d'eau) ont été définies et seront entretenus de façon mécanique exclusivement. Pour les autres zones, l'usage des pesticides sera réduit à son minimum.

→ **Animations** : deux évènements phares sont d'ores et déjà prévus : les 10 ans en juillet et la 2^{ème} fête de la Voie Verte en septembre. D'autres animations et manifestations sportives vont également ponctuer l'année 2010.